Trentième Année. — N° 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. SAMEDI 17 JANVIER 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ

ELECTION SENATORIALE

Du 25 janvier 1885.

DÉPARTEMENT DU NORD

CANDIDAT INDÉPENDANT :

E. FIÉVET

Cultivateur et Fabricant de Sucre à Sin et à Masny

MAIRE DE MASNY

Membre du Conseil général du Nord

ROUBAIX, LE 16 JANVIER 1885.

JULIEN L'APOSTAT

Dans l'allocution qu'il a adressée aux membres du clergé de Paris, en répondant aux félicitations qu'ils lui présentaient à l'occasion du jour de l'an, Mgr Guibert a laissé tomber une parole grave, dont la portée est encore accrue par la modération et la réserve dans lesquelles l'éminent cardinal s'est toujours maintenu.

Parlant de la persécution que l'Eglise catholique subit actuellement en France, Mgr Guibert a dit qu'il ne s'en trouvait guère qu'un seul exemple dans la suite des siècles, et il l'a comparée « à la difficile épreuve que l'Eglise traversa dans la seconde moitié du quatrième siècle. Je ne désigne pas d'une façon plus précise cette persécution, ni le persécuteur, a ajouté le cardinal ; il ne me plaît pas de faire aucune personnalité, même une personnalité dans le passé. »

Mgr Guibert n'avait besoin de prononcer aucun nom. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc en histoire pour deviner immédiatement qu'il s'agit de Julien l'Apostat et de la persécution insidieuse et hypocrite que ce prince dirigea contre le christianisme.

C'est, en effet, sous le fallacieux prétexte de protéger la liberté de conscience de ses sujets, que le prétendu restaurateur de la philosophie suscita à la propagation du christianisme et à l'enseignement des doctrines chrétiennes tous les obstacles dont sa malice put s'aviser. On voit que les francs-maçons de nos jours n'ont rien inventé, pas même le masque dont ils essaient de couvrir leur intolérance.

Fermer sous de vains prétextes les écoles déjà existantes, empêcher d'en ouvrir de nouvelles en mettant à leur établissement des conditions impossibles à remplir ; protéger et multiplier les écoles hostiles au christianisme ; enrichir et combler d'honneurs ceux qui y professent, provoquer les apostasies par l'offre de faveurs gouvernementales et par l'exemple de fortunes scandaleuses, est-ce la politique de Julien l'Apostat ou celle de M. Jules Ferry ?

Est-ce Julien l'Apostat, est-ce la franc-maçonnerie qui a imaginé de soutenir que le vœu de célibat et la vie claustrale étaient une violence faite à la nature humaine et un préjudice pour l'Etat ?

Est-ce Julien l'apostat, est-ce le gouvernement des francs-maçons qui s'est avisé d'interdire les manifestations extérieures du culte sous prétexte qu'elles pouvaient troubler la tranquillité des rues ?

Est-ce un péril public, est-ce un motif avouable qui a déterminé nos gouvernants à pénétrer de vive force dans les maisons religieuses et à en expulser les habitants ?

Pourquoi a-t-on fermé des écoles florissantes et entourées de la faveur publique ? Pourquoi a-t-on érigé en délit et assimilé à un outrage à la morale publique la présence, dans ces écoles, de quelques-uns des maîtres qui en avaient fait le succès ?

Confiner rigoureusement l'Eglise dans ses temples, contester à ses membres l'exercice des droits de citoyen, lui fermer le haut enseignement comme trop profane et la présenter comme une école d'ignorance et de superstition, paralyser son recrutement en lui ôtant les moyens d'instruire et de former elle-même les sujets d'élite dont elle a besoin, confisquer ses biens sous prétexte qu'elle doit l'exemple du renoncement aux choses de ce monde, spéculer sur l'avidité et la bassesse humaine en faisant de la fidélité à la foi et des pratiques religieuses une cause manifeste de défaveur, en récompensant l'outrage aux dogmes, aux cérémonies et aux ministres du culte, n'est-ce pas ce que nous voyons tous les jours ? N'est-ce pas aussi ce qui s'est vu, il y a quinze cents ans ?

La persécution hypocrite de Julien l'Apostat, succédant aux persécutions sanglantes de Dioclétien, n'a pas eu plus de succès que celles-ci. La première République a cru avoir raison du christianisme par la violence : elle a fermé les églises, les a pillées, les a vendues ; elle a proscrit les ministres de la religion ; elle a fait mourir sur l'échafaud bon nombre de prêtres, de moines et de religieuses ; et quelques années après, le Concordat montrait qu'elle avait été l'inutilité de toutes les proscriptions.

La nouvelle République reprend l'entreprise avortée de sa devancière ; mais elle s'arme, cette fois, d'hypocrisie et de ruse : c'est par des voies détournées qu'elle espère arriver au but. Elle s'évertue, elle s'ingénie à faire le mal par des procédés tortueux, elle multiplie les expédients malhonnêtes et les mensonges. Peine perdue ; le christianisme a déjà fait l'épreuve de la perfidie aussi bien que de la violence.

M. Jules Ferry ne réussira pas mieux que Julien l'Apostat.

LES OPPORTUNISTES ET LA PROTECTION

Les opportunistes, pour la plupart libre-échangistes, sentant où le bât les blesse, changent sans vergogne leur fusil d'épaule. Ils sont tous en face du scrutin qui va s'ouvrir, des protectionnistes convaincus, sauf le lendemain de l'élection à redevenir ce qu'ils étaient, les partisans du régime cher à M. Ferry qui, lui aussi, verse quelques larmes de crocodile sur le sort de l'agriculture.

Le doute à cet égard n'est pas permis. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'article suivant que publie la *République française*, l'organe officiel de l'opportunisme :

« La conclusion qui s'est présentée à l'esprit de nos agriculteurs est celle-ci : « Il faut que la surproduction s'écoule où elle voudra, pourvu qu'elle ne s'écoule pas chez nous ! » On ne peut rien objecter à un raisonnement pareil, parce qu'il est impossible de demander aux gens de se laisser philosophiquement submerger par le surplus du voisin. Il faut donc élever des digues autour de son champ, autour de son pays, pour le préserver de l'inondation. Mais on comprend aussi que ces digues ne doivent pas durer plus longtemps que la surproduction elle-même contre laquelle il s'agit de se garantir.

» Dans ces conditions, les vœux des agriculteurs ne sauraient soulever d'objection de principe. On leur accordera la protection qu'ils demandent en les avertissant qu'elle ne sera pas de longue durée. Ils le comprennent d'ailleurs eux-mêmes sans qu'on ait besoin d'insister. Le salut de l'avenir, la prospérité durable est dans l'esprit d'initiative et de réforme, dans l'émulation et dans le progrès, et l'on sait par expérience qu'il n'est pas possible d'entretenir une civilisation progressive dans un pays fermé. »

Ce langage est dépouillé d'artifice et les agriculteurs sont avertis de l'avenir qui les attend. Ils comprendront tout de suite qu'on ne consent à leur promettre des droits compensateurs que pour reprendre sa promesse, une fois la période électorale passée, sous ce prétexte que la surproduction contre laquelle il s'agissait de réagir, a cessé d'exister.

La manœuvre peu scrupuleuse imaginée par les opportunistes ne leur servira donc pas et ils seront pour leurs frais d'hypocrisie et d'immoralité politique.

Les électeurs des campagnes ne donneront leurs votes qu'à des candidats décidés à assurer, *en tout temps, et dans toutes les circonstances*, à l'agriculture une protection efficace et d'autant plus légitime qu'elle se bornera à établir l'égalité des charges entre les producteurs nationaux et les producteurs étrangers.

Sous ce rapport, M. Macarez offre-t-il aux agriculteurs des garanties suffisantes ! Sa qualité d'opportuniste et la versatilité de ses principes en matière économique ne permettent pas de le croire.

Tandis qu'en votant pour M. Fiévet, les agriculteurs, industrie commerçants, sont sûrs de leur affaire.

Aux électeurs et délégués d'aviser. Avertis, ils n'auraient plus le droit de se plaindre, si pour leur malheur ils versaient dans l'opportunisme.

L'ATTENTAT DE FRANCFORT

Francfort-sur-le-Mein, 15 janvier, 9 h. 15. — Voici les détails de l'assassinat du conseiller de police, M. Rumpff, qu'on attribue à une vengeance anarchiste, et qui passionne vivement l'opinion publique.

Vers les huit heures du soir, la bonne de M. Rumpff rentrait après avoir fait quelques emplettes dans une épicerie voisine. La maison habitée par le conseiller de police, qui se trouve dans la partie nord-ouest de la nouvelle ville, est construite de telle façon qu'elle est séparée de la rue par un petit jardin, et que la porte se trouve au milieu de la partie droite de la maison.

En entrant dans le jardin, la bonne aperçut un homme étendu près de l'entrée, contre le mur de la maison. Elle pensa que c'était un ivrogne, et, prise de peur, retourna à l'épicerie, pour demander à une bonne de ses amies de revenir avec elle. Alors seulement, en s'approchant avec son amie de l'homme étendu sur le sol, elle reconnut son maître, M. Rumpff ouvrit les yeux, parut la reconnaître, mais ne put parler. La bonne s'approcha de lui, essaya de le soulever, mais ne put rien faire pour lui, et il expira presque tout de suite dans ses bras.

Le médecin du quartier, appelé en grande hâte, ne put que constater la mort, causée par un coup profond de poignard dans le cœur.

Aussitôt, la police s'est mise à la recherche du meurtrier avec une fièvreuse activité ; et, dans la nuit, le chef de la police, M. de Hergenhahn, faisait offrir une récompense de 3,000 marcs pour la découverte de l'assassin.

Depuis longtemps déjà, M. Rumpff avait reçu des menaces anonymes. La police et son entourage prenaient toutes les précautions possibles, quoique, pour son compte, il n'eût aucune peur. Depuis 1867, il était chef du département politique de la police. Avant-hier, jour du crime, il avait, comme d'habitude, travaillé jusqu'à sept heures dans son bureau, qui est situé au centre de la ville, et sur lequel l'attention avait été déjà attirée par un attentat de dynamite, survenu il y a environ deux ans. Après son travail, M. Rumpff avait pris le chemin de sa demeure. On croit avoir remarqué que trois hommes le suivaient. Le meurtrier doit l'avoir devancé ou l'avoir attendu dans le jardin devant la maison ; car, autant qu'on en peut juger, c'est en entrant dans le jardin que M. Rumpff fut frappé de deux coups, dont l'un l'atteignit au cœur. Les coups doivent provenir d'un poignard très aigu, et avoir été donnés très fort, puisqu'ils ont entièrement traversé le pardessus et les vêtements de la victime.

M. Rumpff était âgé de soixante-deux ans. Il était veuf. Il laisse deux enfants, encore très jeunes. Il s'était fait remarquer, en 1867, à l'occasion du mouvement guelfe, et par la manière dont il avait poursuivi et surveillé l'agitation démocrate-socialiste, même en dehors du cercle de la police de Francfort. Son nom, était universellement connu par le procès de Leipzig contre les auteurs de l'attentat de dynamite de Francfort, M. Rumpff avait chargé un de ses agents, du nom de Horsch, de s'aboucher avec les anarchistes, et c'était par ce moyen qu'on avait pu connaître les auteurs de l'attentat. Dans les débats du procès, dirigé contre eux par la cour suprême de l'empire, Horsch fut cité comme témoin à charge, mais le tribunal blâma cette manœuvre de la police.

Par ses attaches personnelles avec la police de Londres, M. Rumpff était particulièrement dangereux pour l'agitateur Most et pour ses partisans, et l'on suppose que c'est par l'un d'eux qu'il a été assassiné, peut-être aussi par un socialiste qu'il aurait fait condamner et qui se serait vengé après avoir subi sa peine.

Hier soir, on n'avait encore trouvé aucune trace de l'assassin. Cinq personnes, qu'on avait arrêtées dans la nuit, ont été relâchées, ayant pu établir un alibi. La police garde le secret le plus absolu sur les moyens qu'elle compte employer pour trouver le coupable. L'instrument qui a servi au crime est probablement un stylet ou un couteau de boucher.

Berlin, 15 janvier. — Le ministre de l'intérieur a donné ordre à la police de tous les centres socialistes de Prusse de mettre tous ses agents sur pied, afin de découvrir l'assassin de M. Rumpff.

Le meurtre de Francfort est la préoccupation exclusive des cercles politiques. La grâce de Reinsdorff, de Kuechler et de Rupsch est considérée maintenant comme une chose impossible ; l'opinion générale est même que les anarchistes ont assassiné le conseiller de police Rumpff à la seule fin de rendre irréalisable le dessein où l'on disait qu'était l'empereur de gracier les condamnés en question ; mesure qui, selon les révolutionnaires allemands, aurait contribué à ralentir le mouvement anarchiste, lequel a essentiellement besoin de martyrs.

REVUE DE LA PRESSE

Les débuts du général Lewal

Les journaux de toute opinion sont presque unanimes à reconnaître que les débuts du nouveau ministre de la guerre à la tribune n'ont pas été heureux. Voici comment s'exprime à cet égard un de nos confrères, toujours très modéré et très courtois dans ses appréciations. — Nous lisons dans le *Monde* :

Le début parlementaire de l'honorable général n'a guère justifié les espérances de ses familiers. Accueilli d'abord avec sympathie, M. Lewal n'a-t-il pas eu la malencontreuse idée de nous informer que, « s'il l'avait voulu, depuis longtemps il serait ministre » ? Cette candide fanfaronnade a déconcerté les plus chauds admirateurs du brillant écrivain militaire. La Chambre n'a pas paru plus enthousiaste quand M. Lewal, dans son désir de légitimer la politique d'aventures, s'est écrié que l'armée ne devait point rester « accroupie et, pour ainsi dire, hypnotisée devant la frontière de l'Est ! » La métaphore a paru d'un goût douteux.

Le reste du discours n'a pas brillé par la clarté. « Entre M. Campenon et moi, a dit l'orateur, il n'y a qu'une nuance. » Soit ! mais laquelle ? M. Lewal ne nous l'a pas fait connaître. Nous ne savons pas davantage quel sens mystérieux contient la période où il est parlé d'une certaine « petite mobilisation » ne compromettant en rien la grande que M. Lewal pourrait bien être amené à proposer un jour ou l'autre. Qu'est-ce au juste que cette « petite mobilisation » ?

Mobiliser, c'est convoquer les réservistes, appeler les territoriaux et les corps auxiliaires. Le ministre de la guerre veut-il mettre un corps d'armée sur le pied de guerre ? Et dans quel but ? Est-ce pour l'envoyer en Chine ? ou simplement pour l'assujettir à des exercices analogues à nos grandes manœuvres ?

Tous les journaux : les uns avec une satisfaction mal déguisée, les autres avec courtoisie et regret plus ou moins sincères, constatent sa défaite.

« Le général était très ému », dit la *République française*. « *On assure* qu'il parle aussi bien qu'il écrit ».

Le *Voltaire* est plus froid.

Le *Temps* ne parvient pas à trouver un éloge à mettre au bout de sa plume.

Le *Paris*, de même.

Bref, les officieux les plus fieffés y perdent leur latin.

Petite mobilisation

Le *Télégraphe* assure qu'un frisson a secoué la Chambre, quand le général Lewal a laissé tomber de la tribune ces paroles : « ....l'armée accroupie et hypnotisée dans la contemplation de la frontière de l'Est. »

Comment, s'écrie-t-il, c'est avec cette désinvolture, avec cette légèreté, que le ministre de la guerre parle du terrible problème, et cela quand nous approchons de cette échéance du printemps, dont l'inconnu, les surprises possibles imposent une vigilance de tous les instants et à la veille de laquelle le pays, après tous ses sacrifices, a le droit de se savoir prêt à toute éventualité !

Examinant ensuite les lacunes de la mobilisation, l'écrivain ajoute :

Les approvisionnements sont encore incomplets.

Notre système défensif n'est achevé ni dans le Nord, ni dans le Sud, ni même dans l'Est.

Notre réseau de concentration est tel que l'ennemi pourrait encore nous devancer à la frontière.

L'exploitation militaire des chemins de fer est à peu près inconnue parmi nous, et les troupes destinées à cette importante mission n'ont qu'une organisation embryonnaire.

Notre armée territoriale est mal encadrée, mal commandée.

Les effectifs présents au drapeau sont dérisoires et stérilisent en partie les efforts tentés pour l'instruction de guerre.

Le *Télégraphe* se demande ensuite ce que signifie la distinction établie par le général Lewal entre la « grande » et la « petite » mobilisation :

La « petite » mobilisation évidemment comprend les effectifs expédiés ou à expédier au Tonkin.

Une partie notable de notre armée d'Afrique qui, dans son état actuel, serait à peine suffisante pour contenir les Arabes, et qui, *fortiori*, ne pourrait rien mobiliser pour le continent, — petite mobilisation !

Trois bataillons ayant leur rôle dans la mise en ligne de nos forces, une grande quantité de cadres et de volontaires puisés sur l'ensemble de l'armée — petite mobilisation !

Notre appareil naval presque tout entier avec les ressources de nos arsenaux — petite mobilisation !

Voilà pour le passé. Mais, comme malgré ces importants emprunts à la machine continentale, malgré un effectif de plus de 20,000 hommes donné au corps expéditionnaire, nous sommes réduits au Tonkin à une attitude défensive que les *bulletins les plus éclatants* ne parviennent pas à dissimuler, on envoie de nouveaux renforts.

Les 4,500 hommes embarqués le 10, le 11 et le 13 — toujours petite mobilisation !

A défaut des éléments arabes et indigènes qui sont presque épuisés et dont le recrutement serait trop lent, on va toucher aux zouaves, on va continuer, pour reporter à 1,000 hommes les bataillons du Tonkin, le prélèvement des volontaires — *petite mobilisation* !

Pour parer aux dangers qu'offrirait l'affaiblissement des garnisons d'Algérie, on va y détacher trois bataillons de chasseurs — petite mobilisation !

Et les douze bataillons qui, dans un mois, iront à leur tour guerroyer en Chine, laissant vide leur place de bataille sur le continent — petite mobilisation !

20,000 hommes, 30,000 hommes, 40,000 hommes, 50,000 hommes successivement et fatalement détachés de l'armée continentale — encore et toujours petite mobilisation !

Et vous déclarez que la petite mobilisation ne compromet nullement la grande mobilisation !

Est-ce sérieux ?...

Qu'est-ce donc que la petite mobilisation inventée par le général Lewal ? Un mot équivoque destiné à dissimuler une opération dangereuse.

Un portrait de M. Paul Bert

Le *National*, qui paraît connaître à fond M. Paul Bert, en fait ce portrait :

A des signes certains, l'historien reconnaît les symptômes de décomposition d'un empire. Quand le premier venu se croit de taille à devenir premier ministre et se désole de ne pas l'être, c'est un mauvais signe.

A Byzance, tout ennuque avait l'ambition de faire souche d'empereur.

Bas-empire, basse-république, cela se ressemble plus qu'on ne l'imagine.

Ces mélancoliques réflexions nous sont inspirées par un discours prononcé à Lyon par M. Paul Bert.

M. Paul Bert, c'est l'ennuque de Byzance, tout surpris de n'être pas empereur ou ministre, et fomentant des révolutions de sérail pour le devenir.

M. Paul Bert, ne pouvant se consoler de n'être plus ministre et se désolant surtout de paraître n'avoir pas beaucoup de chances de le redevenir, vient de rompre, par son discours de Lyon, avec ses anciens amis de l'Union républicaine. Sans la moindre vergogne, il brûle ce qu'il adorait, et quittant l'allure gourmée des Peldeloup de l'Université opportuniste, le voilà qui se jette, tête en bas, jambes en l'air, dans le pire radicalisme.

Il veut qu'on détruise les religions, qu'on écrabouille les prétendants, qu'on fasse une pâtée des administrateurs des grandes Compagnies de chemins de fer. Il crache dans le verre où il a essayé de désaltérer ses âpres ambitions. Il mord les mains qui l'ont guidé sur le chemin de la fortune. Il se fait le porte-parole de toutes les rancunes, de toutes les envies, de toutes les convoitises. Il donne des formules aux Ajax à rouflaquettes, qui montrent le poing aux dieux et les tutoient, comme s'ils avaient, de compagnie, gardé des petits cochons dans l'Olympe. Enfin, il fonde un groupe pour se mieux désigner aux suffrages des foules ou au choix des Warwick de ministère.

Le portrait n'est pas d'un ami, mais il n'en paraîtra pas moins fort ressemblant.

NOUVELLES DU JOUR

Une note de l'Agence Havas

Paris, 15 janvier. — L'Agence Havas déclare que le bruit d'après lequel l'amiral Peyron aurait manifesté l'intention de démissionner est inexact.

(On verra à nos dernières dépêches quelle est la valeur de ce démenti)

Une interpellation

Paris, 15 janvier. — Nous croyons savoir qu'à la reprise des travaux parlementaires, sera déposée une nouvelle demande d'interpellation émanant d'un membre qui vote avec la majorité. Ce député désire savoir si, avec les renforts qui vont être envoyés, le gouvernement compte terminer l'affaire du Tonkin.

La démission du duc de Noailles démentie

Paris, 15 janvier. — L'Agence Havas dit qu'il est absolument inexact que le marquis de Noailles doive donner sa démission. Il est également inexact qu'il doive être nommé au poste de Madrid et être remplacé à Constantinople par M. le baron des Michels.

Les succès des conservateurs

Le canton de Villiers (Maine-et-Loire) vient d'élire un conseiller d'arrondissement. M. le docteur Gedard, conservateur, a été élu par 2,150 voix contre 1,618 données à M. le docteur Petou, son concurrent républicain.

Il y a une quinzaine, ce même canton donnait péniblement au candidat républicain une majorité de 51 voix ; il donne aujourd'hui au candidat conservateur une belle majorité de 541 voix. C'est une éclatante victoire pour les conservateurs et de bon augure pour le succès de l'élection sénatoriale dans Maine-et-Loire.

Schick-Said

Paris, 15 janvier. — Le ministre de la marine et des colonies vient d'envoyer à Schick-Said, dans la mer Rouge, M. le capitaine de vaisseau Baucheron de Boissoudy et M. l'ingénieur hydrographe de 2e classe Caspari, avec une mission, qui sera absolument tenue secrète jusqu'à nouvel ordre. Ces officiers partiront par le paquebot de Marseille, du 18 janvier courant. Ils recevront, à titre d'avances, une somme de deux mille francs et voyageront sur mémoire, qu'ils auront à produire à leur retour.

La publicité des exécutions capitales

Marseille, 15 janvier. — La cour d'Aix, consultée comme la cour de cassation et comme la cour de Paris, sur le projet de M. Bardoux, relatif à la non-publicité des exécutions capitales, a émis le vœu qu'un seul rédacteur par journal assistât aux exécutions. Le rapport de M. le conseiller Monservin concluait au maintien de la législation existante.

Pèlerinage à Rome

Rome, 15 janvier. — On annonce l'organisation d'un important pèlerinage d'industriels, patrons, chefs d'usines, qui viendront à Rome, sous la conduite de Mgr l'archevêque de Reims. La direction du pèlerinage a déjà fait demander au Saint-Père une audience spéciale.

Le mouvement anarchiste en Allemagne

Essen, 14 janvier. — La direction du chemin de fer westphalien, à Essen (rive droite du Rhin) vient de congédier plusieurs centaines d'ouvriers, suspects d'affiliation au parti anarchiste. Le conseiller Krupp a aussi reçu de Berlin un avis officieux constatant une active propagande anarchiste faite depuis peu parmi les quinze mille ouvriers de son usine. M. Krupp, résidant l'hiver à Dusseldorff, a télégraphié de cette ville qu'on chassât sur-le-champ tous ceux de ces ouvriers qui ont des opinions notoirement révolutionnaires.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

On n'a reçu, depuis quelques jours, aucune nouvelle intéressante du Tonkin. Le ministre de la guerre a demandé par plusieurs télégrammes au général Brière de l'Isle de lui faire connaître les besoins du corps expéditionnaire en troupes, objets de campement, de casernement, etc.

Le *Temps* ajoute que, contrairement à ce que l'on a dit, ce n'est pas de Paris que l'on dirige les opérations militaires. Le ministère de la guerre met la plus grande activité à doter le corps expéditionnaire de tout ce qui lui est nécessaire afin de mener promptement à bien la campagne, mais c'est le commandant en chef au Tonkin qui a la responsabilité des opérations militaires et qui a élaboré le plan qu'il compte mettre à exécution.

OCCUPATION DES MINES DE KE-LUNG

L'amiral Peyron a ensuite communiqué au conseil la dépêche de l'amiral Courbet, qui annonce que nos troupes, débarquées à Ke-Lung, le 6, du *Cholon*, se sont emparées des mines de charbon, qui, jusqu'à présent, avaient été en dehors de l'action militaire.

EMBARQUEMENT DE RENFORTS

Toulon, 15 janvier. — Le 23e bataillon de chasseurs à pied, venant de Limoges, et le 6e bataillon, venant de Romorantin, sont arrivés aujourd'hui et se sont embarqués sur les paquebots *France* et *Provence*. Le 30e bataillon, venant de Clermont-Ferrand, est arrivé également cette nuit et s'est embarqué sur le paquebot *Béarn*.

De nombreux volontaires, qui ont des bataillons au Tonkin, sont arrivés à Toulon. Un premier détachement de ces volontaires s'est embarqué sur la *France*.

La neige est tombée cette nuit, et couvre la montagne Farni ; la bourrasque continue.

Les avisos *Hirondelle* et *Mouche*, de l'escadre, ont remorqué en rade le torpilleur n. 65, auquel des avaries à la machine ne permettent pas de suivre l'escadre.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LA CHAMBRE SYNDICALE DES GRAINS ET FARINES DE PARIS. — Dans la lutte contre tout relèvement des droits à la frontière sur les denrées agricoles de l'étranger, dont il a si grand souci d'encourager la production et de favoriser l'apport permanent en France, dût l'agriculture nationale en mourir, le libre-échange a recours à tous les arguments. Les pires ne lui répugnent pas.

Les gens de la ligue, à la tête desquels on s'étonne à bon droit de voir le président actuel de la Société nationale d'agriculture de France — *proh pudor !* — ne pouvaient manquer d'affirmer que l'augmentation des droits de douane sur les céréales jetterait une perturbation profonde dans le commerce des graines et des farines.

La Chambre syndicale de ce nom, à Paris, quelque peu compétente sûrement en l'affaire, en a délibéré et, à l'unanimité, a émis l'avis suivant :

1° Que l'établissement d'un droit fixe sur les blés et céréales supérieur à celui actuel rendra les plus grands services à l'agriculture, dont les membres de la chambre constatent, dans leurs transactions journalières, la situation précaire ;

2° Que l'élévation projetée n'est pas de nature à produire une hausse appréciable sur le prix du pain ;

3° Que le droit sur la farine devra être proportionnellement plus élevé que celui sur les blés, de manière à compenser les abus auxquels donne lieu l'application de la surtaxe d'entrepôt ;

4° Qu'il est de la plus haute importance que la question reçoive sa solution à bref délai, dans l'intérêt de l'agriculture et pour empêcher le développement de l'importation, avant le relèvement des droits.

Nombre de chambres de commerce défendent en ce moment avec énergie et conviction l'intérêt agricole national contre les apophtegmes du libre-échange. On voit ici que la chambre syndicale des grains et farines de Paris ne s'émeut pas beaucoup du projet de loi portant relèvement des tarifs douaniers sur ces denrées.

Nous verrons bien ce que feront les pouvoirs publics à ce sujet.

Observations météorologiques. — *Paris, 16 janvier.* — La pression barométrique est de 740 à Nice ; 753 à Biarritz ; 756 à Lorient, Dunkerque. — Une bourrasque menace directement nos côtes ouest. — Baisse de 7mm à Biarritz, 3 à Perpignan, 1 à Brest. — Temps probable : vent des régions nord, neige. — Baisse de température.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

M. Macarez communique au *Progrès du Nord*, à l'*Echo*, au *Petit Nord* et aux autres journaux opportunistes et radicaux dont il est le candidat, la lettre suivante adressée au directeur des contributions indirectes du Nord :

« Monsieur le directeur,

» Un journal de Valenciennes qu'on me communique et dont je vous remets le numéro, affirme que, sur ma demande, vous auriez laissé annuler des procès-verbaux dressés contre un brasseur des environs de Solesmes, inscrire ensuite au compte de l'Etat les frais de ces procès ; que, toujours à mon instigation, les employés de votre administration auraient été forcés de manquer à leur dignité, et que depuis lors ils ne remplissent plus leurs devoirs.

» Il y a, monsieur le directeur, l'accusation d'un fait grave, qui atteint principalement l'équité et l'honorabilité des employés des contributions indirectes placés sous vos ordres.

» Soucieux de leur honneur, vous voudrez certainement, par une enquête sévère, rechercher ce qu'il peut y avoir de vrai dans les faits ainsi dénoncés.

» Veuillez, etc.

» E. MACAREZ. »

Ah ! le bon billet que nous donne là M. Macarez.

Le journal de Valenciennes qui a posé les questions que nos lecteurs connaissent, était-il dans le vrai ou a-t-il été mal renseigné ?

Nous n'en savons rien, mais raisonnons un peu.

Si nous vivions sous un gouvernement honnête, respectueux du droit et de la vérité, si le premier ministre s'appelait seulement Dufaure, peut-être pourrions-nous prendre au sérieux l'enquête dont on nous parle.

Mais, aujourd'hui, si le journal valenciennois avait dit vrai, croyez vous, Monsieur Macarez, dans la sincérité de votre cœur, que l'administration des contributions directes aurait la liberté de faire connaître publiquement le résultat de son enquête ???

Et puis, nous admettons que M. Macarez soit absolument étranger à l'affaire, et qu'il parvienne à le prouver autrement que par une enquête administrative ; nous espérons même qu'il le prouvera, car ce n'est certes pas l'homme privé que nous entendons mettre en cause dans notre polémique ; mais cela ne ferait oublier à personne que ce sont d'anciens ministres républicains qui ont dénoncé les complaisances des agents du fisc envers les amis du ministère actuel.

Les révélations faites à la tribune par M. Léon Say, ancien ministre des finances, ne sont-elles pas assez précises et assez concluantes ?

M. Macarez ne veut pas qu'on puisse le soupçonner capable de mettre à profit, pour son compte personnel ou pour le compte de ses amis, les complaisances administratives. Il a bien raison.

Mais ces complaisances existent : c'est M. Léon Say qui nous l'affirme et qui les indique comme l'une des causes de la diminution constatée dans le rendement des impôts.

Cela nous suffit, et l'incident soulevé, peut être avec un certain plaisir, par M. Macarez, ne nous détournera de la voie que nous suivons depuis l'ouverture de la période électorale ; elle ne fera pas oublier aux délégués sénatoriaux la signification *politique* de sa candidature et le double patronage opportuniste et radical qui l'accable comme un joug honteux. Ce joug, nous le mettons bien au défi de le secouer publiquement.

Quoi qu'il dise et qu'il fasse, M. Macarez est l'ami, le protégé, l'admirateur de MM. Ferry et Tirard dont la politique néfaste a ruiné le pays et, s'il était au Sénat, il serait l'approbateur et le soutien de ce ministère et de cette politique.

Voter pour lui, ce ne serait pas voter pour un candidat *agricole*, comme l'*Echo du Nord* essaie de le faire croire ; ce serait voter en faveur d'un candidat qui se sert de l'agriculture pour faire approuver par le département du Nord la guerre et les expéditions lointaines et aussi les fautes, les dilapidations, les attentats de tout genre accumulés par le ministère Ferry.

Si M. Macarez réprouve la politique actuelle, qu'il le dise donc !

A. R.

Le *Petit Nord* et l'*Ami du Peuple* obéissent à la même heure au même mot d'ordre.

On se souvient qu'un de nos confrères a demandé à M. Macarez s'il n'avait pas fait annuler un procès-verbal dressé régulièrement contre un brasseur de ses amis, tandis que les employés des contributions indirectes étaient réprimandés pour avoir accompli leur devoir. Pour détourner l'attention du public, il fallait accuser M. Fiévet, et le *Petit Nord* pas plus que l'*Ami du Peuple* n'ont garde de renoncer à cette tactique.

Après avoir, en effet, reproduit la lettre par laquelle M. Macarez demande un bon billet à l'administration, le *Petit Nord* ajoute :

La presse réactionnaire, on le voit, a été bien imprudente de parler de fraude à proximité de la sucrerie de MM. Fiévet.

Est-ce que ces derniers ne pourraient pas, comme M. Macarez, demander à l'administration des contributions une enquête pour constater qu'aucune fraude importante n'a jamais été commise dans leur maison ?

De son côté, l'*Ami du Peuple* publie les lignes suivantes :

Cet imprudent confrère s'apercevra dans quelques jours qu'il a commis là une bourde *di primo cartello*.

Nous n'avons pas besoin d'en dire davantage aujourd'hui : M. Fiévet nous comprendra. Mais comme les électeurs sénatoriaux ont besoin, eux aussi, d'être éclairés, nous nous verrons très prochainement obligés de mettre les points sur les *i* et de montrer comment s'y prennent certains détracteurs des finances républicaines pour équilibrer les budgets de l'Etat. Nous garantissons que ce sera très drôle... pas pour tout le monde, par exemple.

Déjà, aux dernières élections départementales, les mêmes insinuations diffamatoires furent produites d'une manière analogue. Les électeurs du canton de Douai-Sud, qui connaissaient bien M. Fiévet, firent justice des accusations de l'*Ami du Peuple* en réélisant à une énorme majorité leur conseiller général.